



Info-délits



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz

☎ 024 557 88 05

☎ 079 446 65 02

christian.borloz@vd.ch



Blonay / St-Légier

Gendarmerie Rennaz :

☎ 021 557 88 21

Gendarmerie de Vevey :

☎ 021 557 13 21

Police Riviera :

☎ 021 966 83 00

info@police-riviera.ch

police-riviera.ch

Urgence : 117



Blonay / Décembre 2015

| Date | Délit | Endroit | Type de lieu | Type de mode opératoire | Flag |
|---------------|-------------|----------------------|--------------|----------------------------------|------|
| Ve 04 | Cambriolage | Sentier des Planètes | Chalet | Fenêtre/porte-fenêtre | |
| Sa 26 / Di 27 | Cambriolage | Sentier du Lacuez | Appartement | Escalade ; Fenêtre/porte-fenêtre | |

St-Légier / Décembre 2015

| Date | Délit | Endroit | Type de lieu | Type de mode opératoire | Flag |
|---------------|----------------------|--------------------------|-----------------------|---|------|
| Sa 05 / Di 06 | Cambriolage | ch. de Chamoyron | Villa | Fenêtre/porte-fenêtre | |
| Ve 18 / Sa 19 | Cambriolage | ch. de Bottassioux | Villa | Intro. cland. | |
| Ma 22 / Me 23 | Cambriolage | rte de Fenil | Dépôt/hangar | Neutraliser l'alarme ; Porte ; Outillage volé | |
| Ve 18 / Sa 26 | Cambriolage | ch. du Champ-aux-Lièvres | Villa | Escalade ; Fenêtre/porte-fenêtre | |
| Lu 21 / Ma 29 | Cambriolage | ch. du Champ-aux-Lièvres | Villa | Fenêtre/porte-fenêtre | |
| Di 13 | Vol à l'arraché | Gare Vevey | Gare | | |
| Lu 07 / Ma 08 | Vol dans un véhicule | chemin de Denévaz | Parking/garage privé | Bris de vitre | |
| Lu 07 / Ma 08 | Vol dans un véhicule | ch. de Malavernaz | Parking/garage privé | Bris de vitre | |
| Je 24 | Vol dans un véhicule | ch. des Beroudes | Parking/garage public | | |

- **Cambriolage** : la dénomination correcte, selon le Code Pénal est le vol par effraction.
- **Dommages à la propriété** : seuls les dommages à la propriété pour lesquels les auteurs ont été identifiés, ainsi que les cas sériels, sont pris en compte dans le résumé ci-dessus.
- **Vol de véhicule** : concerne tous les véhicules à moteur, hormis les remorques/caravanes. Les cycles ne sont pas pris en compte.
- **Flagrant délit (Flag) †** : auteur arrêté. Il s'agit uniquement de données opérationnelles et indicatives.

Informations, conseils du mois

Pour cette nouvelle année, la Division prévention criminalité a décidé de revoir la présentation et le contenu de la feuille Info-délits. Ce projet, qui était en cours à la fin 2015, voit le jour sous sa nouvelle forme, ce que nous vous proposons ce mois.

Ces changements sont consécutifs à l'augmentation constante des communes partenaires et à une rationalisation du temps employé pour la rédaction de nos bulletins.

Les différents délits ne sont donc plus relevés manuellement depuis notre journal des événements par les différents rédacteurs, mais font l'objet d'une extraction qui nous est communiquée sous forme de grille par le bureau d'analyse et de coordination de la police cantonale.

Cette nouvelle méthodologie ne nous laisse plus grande latitude dans la saisie et le développement de notre communication, laquelle devient plus synthétisée. En effet, vous n'y trouverez plus les vols de cycles, à l'étalage ou de peu d'importance; ni certains dommages à la propriété et les véhicules ou individus aux comportements suspects.

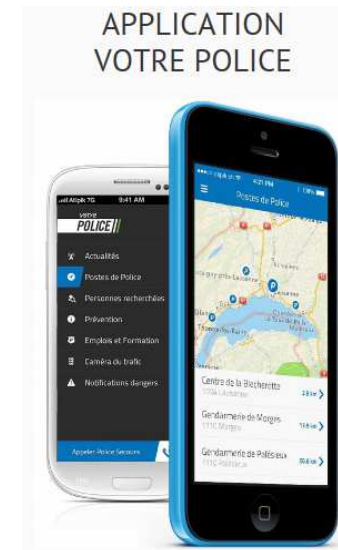
Par contre, figureront toujours les vols avec/sans effraction (cambriolages), les dommages à la propriété (sériels ou identifiés), les vols de véhicules à moteurs et un certain nombre d'autres vols simples ou avec astuces.

La nouveauté dans ce bulletin d'information, réside principalement par l'ajout d'une rubrique « flagrant délit (Flag) ». Une mention sera visible lors d'une interpellation sur les lieux, à proximité ou à la suite d'une course poursuite.

Votre avis sur cette nouvelle présentation et manière de faire nous intéresse. Nous serions heureux de recevoir de votre part vos futurs commentaires.

Pour nous communiquer vos éventuels commentaires, veuillez utiliser les coordonnées de votre gérant de sécurité et non la messagerie de la Division prévention criminalité.

Christian Borloz, adjudant



Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>